

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 5

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton d'argovie

Le village de Pestalozzi adapte ses objectifs

Depuis 1978, la fondation Pestalozzi, Trogen (AR), entreprend de modifier son activité en fonction de nouveaux objectifs. Elle a mis sur pied une assistance de l'Enfance à l'extérieur de la Suisse, dans les pays du Tiers Monde notamment. Certains aspects de ce nouveau programme sont déjà entrés dans une phase concrète a révélé le Conseil fédéral dans sa réponse à une question écrite du conseiller national Jean Ziegler, socialiste de Genève. La fondation répond ainsi aux critiques qui, ces derniers temps, lui avaient été adressées par l'intermédiaire de la presse. Le point principal des innovations est donc une augmentation des secours à pied d'œuvre, c'est-à-dire une assistance fournie dans des sortes d'avant-postes, du mouvement « Village d'Enfants de Trogen », selon le programme suivant : sélection d'enfants pour Trogen, réintégration dans leurs pays d'origine des anciens souhaitant rentrer chez eux et secours aux enfants sur place. Cette aide est fournie en collaboration avec des œuvres d'assistance similaires.



canton de bâle



Arrangement Ciba-Geigy — Sandoz

Ciba-Geigy et Sandoz ont communiqué qu'en vue d'une utilisation plus flexible de leurs capacités de production de colorants aux Etats-Unis, ils ont conclu un arrangement selon lequel :

Ciba-Geigy rachète à Sandoz au 1^{er} novembre 1981, 20 % du capital actions restant de l'unité de production commune « Tom's River Chemical corporation (TRC) à Tom's River, New Jersey, usine qui emploie actuellement 950 personnes.

Ciba-Geigy continuera à livrer des colorants à Sandoz, un contrat de livraison ayant été signé pour une durée transitoire de 3 ans.

Ce nouvel accord n'entraînera aucune modification des rapports de Ciba-Geigy et Sandoz en ce qui concerne les autres unités de production communes en Grande-Bretagne (Clayton) et au Brésil (Resende).

ATS



canton de berne

Le canton de Berne et le TGV français

« Il n'y a pas d'espoir qu'une liaison directe par TGV (le fameux train à grande vitesse des chemins de fer français) soit établie dans un avenir prévisible entre Berne et Paris ». C'est ce qu'a répondu le Gouvernement bernois à un député qui l'avait interpellé à ce propos.

Le « projet TGV » est purement français, et pour les liaisons vers Genève et Lausanne, les CFF devront indemniser les chemins de fer français par kilomètres-train, indique le Conseil-exécutif bernois. Or, trop peu de voyageurs emprunte la ligne, Berne-Neuchâtel-Pontarlier. Les frais non couverts auraient dû être pris en charge par la Confédération et les cantons par la couverture des déficits des CFF et de la ligne Berne-Neuchâtel (BN). Cependant, il est prévu d'établir deux correspondances journalières avec les TGV à Frasnay, ce qui réduirait le trajet Paris-Berne à 5 heures.

Au député qui lui reprochait sa passivité dans cette affaire, le Gouvernement bernois répond que si les autorités bernoises ne sont effectivement pas intervenues directement auprès des Chemins de fer français, elles l'ont fait « de manière plus efficace par le truchement de l'organisation créée dans ce but », la Fédération du Transjuralpin, qui associe les cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel et la région française.

canton de fribourg

260 descendants d'émigrants fribourgeois et suisses bientôt de retour au pays

En juin prochain, le canton de Fribourg accueillera durant dix jours quelque 260 descendants d'émigrants fribourgeois et suisses qui ont fondé au 19^e siècle la ville de « Nova Friburgo » au Brésil. Le voyage de ces descendants de Suisse, dont le programme a été présenté à Estavayer-le-lac, aura lieu dans le cadre des festivités du 500^e anniversaire de l'entrée du canton de Fribourg dans la Confédération.

En juillet 1819, plus de 2 000 Suisses prenaient le bateau pour le nouveau monde, à destination du Brésil, où ils devaient fonder « Nova Friburgo », à 140 kilomètres de Rio de Janeiro. Sébastien Nicolas Gachet, un Fribourgeois, était à l'origine de cette émigration, qui fut soutenue au départ par le Gouvernement fribourgeois. Mais d'autres cantons - dont le canton de Berne qui venait d'intégrer le Jura - s'intéressèrent à ces mouvements. Au total, ils furent 830 Fribourgeois, 500 Jurassiens, des Valaisans, des Vaudois, des Argoviens, des Soleurois, des Lucernois, etc..., qui essaimèrent vers le Brésil.

Aujourd'hui, « Nova Friburgo » compte 120 000 habitants, dont on assure que tous ont du sang suisse dans les veines. Un étudiant fribourgeois, Martin Nicoulin, a retrouvé ces descendants de l'émigration suisse il y a une douzaine d'années. Depuis, les contacts se sont multipliés. En 1977, 260 Fribourgeois, menés par le syndic de Fribourg, Lucien Nussbaumer et le préfet de la Sarine, Hubert Kauper, défilaient dans « Nova Friburgo ». En juin prochain, 260 descendants des émigrants reviendront au pays, durant dix jours, ils participeront dans le canton de Fribourg à plusieurs manifestations (fêtes populaires, cortèges, etc...) et retrouveront aussi leurs communes d'origine. Comme ils l'ont souhaité, ils auront l'occasion, au cours d'une excursion à la Petite-Scheidegg, de voir et toucher de la neige pour la première fois de leur vie.

A noter que parmi les 260 participants figurent 90 jeunes, dont le voyage sera pris en charge par une association fribourgeoise (50 personnes) et par les autres participants (40 personnes).

ATS



Jura

Vers le 1100e anniversaire de Saint-Imier

La séance constitutive du comité central chargé de mettre sur pied les festivités qui marqueront, en 1984, le 1100^e anniversaire de Saint-Imier s'est déroulée début mars. Le premier document dans lequel la cité est en effet mentionnée date de l'an 884, l'empereur Charles le Gros confirmant à l'Abbaye de Moutier-Grandval certaines donations dont celle de Saint-Imier. Vingt-cinq commissions ont été mises sur pied pour préparer une animation qui devrait être l'œuvre de la population elle-même. On envisage notamment la publication d'une plaquette-souvenir et des invitations seront envoyées aussi bien au Conseil fédéral qu'aux groupes parlementaires pour qu'ils s'arrêtent à Saint-Imier lors de leur course annuelle.

ATS

canton de neuchâtel

Jura neuchâtelois Une ferme à sauver

La ferme de la Recorne, sise sur le territoire communal de la Chaux-de-fonds, est à sauver. En effet, les plans d'urbanisme prévoient sa destruction. Or elle date du 17^e siècle et constitue, aux yeux des spécialistes, un témoin-type du patrimoine paysan du Jura neuchâtelois de cette époque. Que faire ? le musée en plein air de Ballenberg, près de Brienz, est prêt à accueillir. Mais pour cela il faut trouver l'argent nécessaire au déplacement de cette construction.

Cette ferme, selon les associations neuchâtelaises de sauvegarde du patrimoine, présente toutes les caractéristiques de son époque : façades sud et nord entièrement en pierre, vaste toit à larges pans, angle de faite très ouvert, fenêtres de taille, porte de grange cintrée, etc... Elle se distingue par ses proportions parfaites. Comme tous ses semblables elle a vécu le cours de l'histoire, perdant sa couverture de bardeaux, sa cheminée de bois; l'ordonnance de la façade sud a été modifiée pour obtenir plus de lumière et une fenêtre horlogère (pour placer l'établi de l'horloger) ouverte au rez-de-chaussée, au 18^e siècle probablement. Mais l'organisation intérieure de la ferme subsiste intégralement. La charpente du 17^e siècle est intacte et, dit-on, une des plus belles du pays. Il faut plus de 800 000 francs pour démonter

cette ferme et la remonter au musée de Ballenberg. Confédération, canton et région proche prennent leur part. Les organisations de sauvegarde du patrimoine ont écrit à toutes les communes du canton de Neuchâtel pour leur demander de verser un franc par habitant, soit environ 160 000 francs. A cette condition, le projet a de bonnes chances de réussir.

Neuchâtel arracher le béton pour une zone verte ? on votera...

Le Tribunal fédéral a accepté un recours de droit public en faveur d'une initiative communale lancée en ville de Neuchâtel contre le parking des jeunes rives et pour une « véritable zone verte » à sa place. Par quatre voix contre trois après un débat de deux heures et demi, la deuxième cour de droit public a finalement décidé, après beaucoup d'hésitations, de laisser le peuple trancher la question au lieu de déclarer l'initiative irrecevable, comme l'avait fait la commune de Neuchâtel puis le Conseil d'état.

Rappelons brièvement les faits : en juillet 1978, le législatif de la ville a accepté à l'unanimité un crédit de 3,4 millions pour aménager une première partie des rives gagnées sur le lac, il y a une quinzaine d'années. Ce projet contenait une place de parc pour 500 voitures. Aucun referendum n'a été lancé contre le projet. Mais en juin 1979, une initiative a été annoncée contre la création du parking et pour une véritable zone verte sur ces jeunes rives. L'initiative a abouti en septembre 1979, alors que les travaux étaient déjà bien avancés, et le 14 janvier 1980, le législatif de la ville a déclaré l'initiative irrecevable, la taxant de référendum déguisé et l'estimant inapte à remplir le but qu'elle se fixait : en effet, les travaux étaient pratiquement terminés. Le Conseil d'état a confirmé cette décision en août 1980.

Le Tribunal fédéral a longuement hésité. Les sept juges, au cours de plusieurs tours de parole, se sont exprimés sur les nombreux aspects que soulevait le problème juridique. L'argument selon lequel cette initiative serait un référendum déguisé a été rejeté par six juges, le septième ne s'exprimant pas sur la question. L'initiative, et surtout dans le canton de Neuchâtel, peut viser un projet quelconque d'intérêt communal. elle est positive en faveur d'un point particulier, alors que le référendum s'attaque à l'ensemble d'une décision.

La question difficile à trancher était de savoir si les buts poursuivis par l'initiative étaient encore réalisables au moment où elle aurait théoriquement pu être soumise au peuple, soit en août 80. Les juges n'ont pu être unanimes. Ils étaient également divisés pour savoir si la décision du législatif de déclarer l'initiative irrecevable devait ou non être cassée. Mais finalement, à l'issue de la discus-

sion, alors même que le président s'attendait à un vote d'irrecevabilité, certes à une mince majorité, l'un des juges qui s'était montré hésitant a fini par voter en faveur de la recevabilité.

Le peuple aura donc à voter. Et il dira probablement non à l'initiative, comme tout le laisse supposer, de l'avis même des juges. Néanmoins, comme l'a dit l'un des juges, si cette votation, peut-être inutile du point de vue du résultat, pourrait décourager certains citoyens d'aller voter, le fait même que le peuple doive se prononcer témoigne de la réalité vivante du droit d'initiative.

canton de schwyz

Werner Hartmann, un artiste suisse au centre culturel Seedamm à Pfaeffikon (sz)

Une exposition intitulée, « Werner Hartmann, un peintre suisse à Paris » a été inaugurée au centre culturel Seedamm à Pfaeffikon (sz). C'est la première d'une série d'expositions que ce centre consacrera à des artistes de notre pays que le public oublie parce qu'ils vivent et travaillent à l'étranger. Werner Hartmann est né en 1903 à Emmen, localité qu'il quitte à l'âge de 20 ans pour ce qu'il croit être un « court séjour d'études » à Paris. Il restera dans la capitale française et séjourne actuellement dans le sud de la France. L'exposition comprend notamment 140 panneaux peints et 50 dessins, monochromes et polychromes. Werner Hartmann a été évidemment très inspiré par Paris et la France, mais des voyages au Maroc et en Hollande, tout comme son séjour en Suisse de 1940 à 1945, ont permis à cet artiste d'enrichir sa vision picturale.

canton de soleure

Nouveau tronçon CFF entre Olten-Rothrist : trajet Zurich-Berne diminué + de 10 minutes

Olten gare ferroviaire depuis 125 ans. Cela fait 125 ans ces jours-ci qu'Olten est un centre ferroviaire, anniversaire fêté par des voyages spéciaux à l'intention du public, des expositions de matériel et une journée « portes ouvertes ». C'est en 1856 que passa par Olten le premier train, qui devait relier Wöschelau près d'Aarau à Emmenbaum, aux portes de Lucerne. Olten, qui comptait alors 1 500 habitants, connut par la suite un développement important. La gare d'Olten, avec près de 1 000 passages de trains par jour, est l'une des plus fréquentées de Suisse.

Un écrivain romand à l'honneur

L'écrivain valaisan Jean Follonier vient de recevoir le « grand prix littéraire Lucile Jaillet 1980 », décerné par le club des intellectuels français, pour son ouvrage « Le paysan des étoiles », paru en 1980 aux éditions « Mon Village », à Vulliens (Vaud). Auteur d'une quinzaine de romans, Jean Follonier préside l'association valaisanne des écrivains.

« Première » vaudoise Un centre œcuménique

Pour la première fois dans le pays de Vaud, un projet de « centre œcuménique », œuvre commune des églises protestante et catholique, va être réalisé : il s'agit du « centre œcuménique de Vassin », à la Tour-de-Peilz, dont la construction a été confiée à une fondation, avec l'appui des deux églises, des autorités communales et de nombreux particuliers. Ce lieu de rencontre et d'animation des communautés chrétiennes coûte près de 900 000 francs et la première pierre sera posée en août prochain.

Mort de l'ancien consul général Berthod

Alfred-Georges Berthod, ancien consul général de Suisse, qui fut pendant près de quarante-cinq ans au service du Département politique fédéral, est mort à Vevey à l'âge de septante-huit ans. Auteur de conférences sur l'édition suisse et la pensée française, il était membre correspondant de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux et de l'Académie Stanislas de Nancy.

Valaisan, né à Vouvry en 1903, Alfred Berthod entra en 1924 au Département politique fédéral et fit presque toute sa carrière en France. Il fut en poste à Anvers, à Catane, à Lille, à Lyon (pendant la dernière guerre et l'occupation), à Nantes et à Strasbourg, avant d'assumer la charge de consul général à Bordeaux de 1946 à 1968. Il devint citoyen d'honneur de cette dernière ville et chevalier de la légion d'honneur.

Mort du peintre François de Ribaupierre

L'artiste peintre vaudois François de Ribaupierre, auteur de vitraux et de restauration d'œuvres d'art en Suisse et à l'étranger, est mort à la Tour-de-Peilz dans sa nonante-cinquième année.

F. de Ribaupierre naquit à Clarens-

Montreux le 30 mars 1886 dans une famille qui compta également les musiciens André et Emile de Ribaupierre. Après des études à l'école des Beaux-Arts de Genève et à l'Académie royale de Munich, il séjourna à Paris et à Florence. En 1911, il exécuta à Elberfeld, en Allemagne, une frise qui fut l'une de ses œuvres maîtresses. Ayant travaillé avec le peintre Ernest Bieler, il découvrit le Valais et fit en 1927 les treize verrières et les fresques de l'église des Haudères. Puis ce furent une série de vitraux, de fresques et de mosaïques dans les temples de Nyon, Thierrens, Corsier, Brenles, Château-d'Oex, Chevroux, Trelex, Marnand, Brent et Pfaeffikon. François de Ribaupierre peignit aussi des fresques couvrant 300 m² dans le temple de Clarens et huit vitraux au temple Saint-Martin de Vevey. L'on doit aussi à l'artiste disparu plus de cinq cents portraits et de nombreux paysages de montagne. Il présida longtemps la société Arts et Lettres de Vevey.

ATS

Contrôler sa santé soi-même

Contrôler soi-même son état de santé : voilà ce que propose aux Suisses Léon Lederrey, un rédacteur-éditeur vaudois. Son document de contrôle (ou check-up) est disponible dès maintenant en pharmacie en Suisse. C'est un dépliant qui pose à chacun plus de 100 questions sur sa santé. Selon les réponses, le lecteur est invité à se renseigner chez son pharmacien ou à consulter son médecin. Depuis des années, de nombreuses personnes se soumettent chaque année à un contrôle médical général (check-up). Ces contrôles permettent souvent de détecter à temps des maladies pouvant devenir graves et de les traiter avec succès. Le document « contrôle général » ne prétend pas remplacer le « check-up » médical, mais permettre aux gens de mieux se contrôler eux-mêmes pour voir s'il y a dans leur santé quelque chose d'anormal.

Les réponses aux 103 questions du dépliant donnent un tableau très complet de « ce qui ne va pas ». Il suffit ensuite de montrer le document à son pharmacien ou à un médecin. L'un ou l'autre de ces spécialistes aura tôt fait, d'un coup d'œil sur votre dépliant, d'apprécier la situation et de vous rassurer ou de vous conseiller un contrôle médical.

Un des pères de l'AVS fête ses huitante ans

Retiré à Lausanne, M. Albert Dubois, qui présida vingt ans, de 1948 à 1968, l'union centrale des associations patronales suisses, a fêté ses huitante ans. Au cours de cette présidence, il a attaché son nom à quelques décisions importantes pour le pays : avec M. Walter Staempfli, alors conseiller fédéral, et M. Robert Bratschi, président de l'union

syndicale suisse, il a été l'un des principaux artisans de l'assurance-vieillesse et survivants, prenant part à sa conception et surtout à sa mise en œuvre, rappelle la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

Avec les mêmes partenaires, il a présidé en 1948 à l'opération de stabilisation des prix et des salaires décidée d'un commun accord par les partenaires sociaux et le Gouvernement pour freiner l'inflation. Fait exceptionnel dans l'histoire économique, ce fut un succès.

Enfant de la Chaux-de-Fonds, M. Dubois a fait toute sa carrière dans l'entreprise Saurer, dont il fut directeur général, administrateur délégué puis président, succédant à Hippolyte Saurer.



canton
d'uri

Wassen

Ballet de trains pour le centenaire du Saint-Gothard

Un « spectacle ferroviaire » va se dérouler dès le 16 juin prochain à Wassen, dans la vallée de la Reuss. C'est ainsi en effet, que nos chemins de fer fédéraux entendent notamment célébrer le 100^e anniversaire de la ligne du Saint-Gothard. En fait, c'est en 1982 que la ligne deviendra centenaire, mais les CFF ont dû organiser ce spectacle cette année déjà, car l'introduction de l'horaire cadencé au printemps ne permettrait plus l'organisation d'une telle prestation.

Le site de Wassen, où les trains circulent sur trois niveaux reliés entre eux par des tunnels hélicoïdaux est célèbre dans le monde entier.

Les CFF ont installé un point d'observation du côté opposé de la vallée, où le public pourra venir admirer le ballet incessant des convois ferroviaires. Pour renforcer l'intérêt du spectacle qui durera 90 minutes, des convois spéciaux, tractés par d'anciennes locomotives, circuleront également entre Goeschenen et Gurtnehlen. Une tribune pouvant accueillir 600 personnes, ainsi que des abris en cas de pluie, des places pour pique-nique ainsi que d'autres installations seront à la disposition des spectateurs qui parviendront au point d'observation après une marche de 30 à 40 minutes depuis la gare de Wassen.

Le spectacle sera gratuit, et se déroulera tous les mardis et jeudis du 16 juin au 8 octobre. Des représentations particulières pourront être organisées pour les groupes ou sociétés qui en feront la demande.